



semae

Communiqué de presse

La biodiversité a besoin de nous tous, ensemble agissons pour sa préservation !

Paris, le 23 février 2025

Le Fonds Collections & Biodiversité a été créé en avril 2021 par huit acteurs majeurs des ressources génétiques végétales d'horizons divers, dont SEMAE, l'interprofession des semences et plants, et le GEVES (Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences). Son objectif ? Œuvrer pour la conservation et la valorisation des espèces cultivées et de leurs apparentées sauvages (hors arbres forestiers). Un défi immense qui nécessite des financements pour poursuivre les actions de préservation indispensables.

Contacts

Rosine DEPOIX
Chargée de relations
presse

01 42 33 88 29

rosine.depoix@semae.fr

contact@fonds-collections-et-biodiversite.fr

Pourquoi soutenir ce Fonds ? Parce que la biodiversité, c'est la vie !

La biodiversité n'est pas seulement une question de nature ; c'est un bien précieux qui nous permet de nous nourrir, nous vêtir, nous soigner... Aujourd'hui, cette biodiversité est en danger. Certaines de nos espèces végétales sont en voie de disparition. L'urgence est de protéger ces ressources vitales et de les transmettre aux générations futures.

Le Fonds Collections & Biodiversité permet de soutenir cette mission essentielle en contribuant à la conservation de plantes légumières, de grandes cultures, fruitières et ornementales, au sein de centres de conservation et dans leur milieu naturel.

Agissez aujourd'hui pour la biodiversité de demain

Le Fonds finance des projets à impact de sauvegarde et de caractérisation, sélectionnés auprès d'acteurs locaux comme nationaux, et soutient la découverte et la préservation de variétés anciennes. À ce jour, 13 variétés locales ont été retrouvées grâce à des dons, et beaucoup d'autres le seront grâce à votre soutien.

En tant que particulier, votre don peut bénéficier d'une réduction fiscale de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Vous pouvez même reporter le surplus sur les 5 années suivantes*.

Répondre aux attentes des agriculteurs et de la société grâce à la biodiversité

Le Fonds Collections & Biodiversité a pour ambitions de pérenniser ses actions en mettant en place des projets concrets qui répondent à quatre priorités :

- **Faire de la diversité végétale une ressource utile** au changement de paradigme dans l'agriculture et l'horticulture,
- **Œuvrer pour la conservation participative** par le partage d'information et des plantes,
- **Contribuer à la diversité de l'offre végétale** par une meilleure connaissance de la biodiversité cultivée,
- **Sensibiliser les plus jeunes** comme les acteurs de l'aménagement du territoire.

Devenir mécène, c'est agir pour un avenir durable

Que vous soyez particuliers ou entreprises, devenir mécène du Fonds Collections & Biodiversité, c'est choisir de protéger la biodiversité tout en soutenant la recherche, la conservation des collections, leur description et la transmission des savoir-faire agricoles ancestraux.

Votre engagement vous permettra également de sensibiliser vos proches ou vos collaborateurs aux enjeux de cette cause essentielle, en mettant en lumière les projets soutenus et les résultats obtenus.

Les premiers succès sont déjà là !

Une **dizaine de variétés** anciennes retrouvées

Plus d'une **centaine de ressources décrites**,

Près de **deux cents ressources sauvegardées**

Une véritable mobilisation de la jeunesse, avec plus de **240 élèves** impliqués, **13 établissements scolaires** partenaires

Un échange direct avec les professionnels avec **50 maraîchers bénévoles**.

Ensemble, faisons de la biodiversité une priorité absolue !

Rejoignez-nous dans ce combat pour la biodiversité et agissez dès aujourd'hui pour un avenir plus vert, plus durable et plus résilient. Parce que chaque geste compte, votre soutien peut changer la donne.

*Pour plus d'informations et pour faire un don : <https://www.fonds-collections-et-biodiversite.fr/>



Par ici pour donner en ligne



www.fonds-collections-et-biodiversite.fr



À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 54 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux. Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants. La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 3.9 Md€. La France est le 1^{er} producteur européen (375.000 ha) et le 1^{er} exportateur mondial de semences agricoles (1,3 Md€), hors légumes secs. Elle génère 11.000 emplois dans les entreprises de sélection. et de production de semences.



À propos du GEVES

Le GEVES a des missions officielles liées à la réglementation et donc met en place des études nécessaires à :

- L'inscription des variétés végétales nouvelles au Catalogue officiel
- La protection juridique du droit des obtenteurs
- La certification des semences avant leur commercialisation, dans le cas des espèces soumises à une certification réglementaire

Le GEVES conduit des travaux de recherche et développement pour la conception et l'amélioration des méthodes d'évaluation nécessaires à ses missions.

Le GEVES assure la coordination nationale de la conservation des ressources phylogénétiques pour le compte du Ministère en charge de l'agriculture.

Le GEVES est désigné Laboratoire National de Référence par le ministre chargé de l'agriculture pour :

- La détection d'OGM : OGM dans le maïs (semences) et soja, colza et lin (semences et parties végétatives)
- L'évaluation de la qualité des semences et plants
- La détection d'organismes réglementés non de quarantaine présents principalement sur semences.